



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mars 2021 — N° 167

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de féliciter M. Gaétan Couture, nommé Mentor de l'année aux Grands Prix du génie-conseil québécois.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Micheline Lefebvre et de M. Richard Langlais, propriétaires du service de traiteur Aux purs délices.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter M. Rosaire Quévillon, lauréat du prix Aline et Marcel Lafrance.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage aux employés du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine Fauteux, sculptrice, photographe et cinéaste.

11 mars 2021

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Sylvain Ouellet, directeur général du centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter L'Association des personnes handicapées de Bellechasse, lauréate du prix À part entière.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le travail des artisans de l'émission de télévision Les francs-tireurs.

Mme Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérald Bouchard pour ses 40 années au service de la municipalité de Saint-Siméon.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique Robillard Lamoureux pour ses 35 ans de service au Carrefour jeunesse-emploi Papineau.

À 9 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

11 mars 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 86 Loi concernant la dévolution de la couronne

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **813** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 86.

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 87 Loi visant à limiter certains frais dans le domaine de la restauration

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **814** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

3241

11 mars 2021

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 87.

M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 88 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **815** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 88.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Les états financiers du Fonds vert, pour l'exercice financier clos le 31 mars 2019.
(Dépôt n° 2354-20210311)

11 mars 2021

Puis, au nom de Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, il dépose :

L'entente Canada-Québec concernant l'initiative pour la création rapide de logements entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le gouvernement du Québec représenté par la Société d'habitation du Québec.

(Dépôt n° 2355-20210311)

Enfin, il dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 novembre 2020 par M. LeBel (Rimouski) concernant la mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 dans les CHSLD et les RPA;

(Dépôt n° 2356-20210311)

La réponse à la question écrite n° 195 concernant les investissements consacrés aux logements sociaux dans le budget 2021-2022, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2021 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 2357-20210311)

M. le président dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 18 février 2021 :

Décision 2138 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien;

(Dépôt n° 2358-20210311)

11 mars 2021

Décision 2140 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 2359-20210311)

Décision 2141 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 2360-20210311)

Décision 2142 concernant le Règlement concernant la promotion de la directrice générale de l'information et de l'expérience visiteur;

(Dépôt n° 2361-20210311)

Décision 2143 concernant le Règlement concernant la promotion et l'attribution de la rémunération de la directrice du secrétariat général et du secrétariat du bureau.

(Dépôt n° 2362-20210311)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 10 mars 2021, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 85, Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

(Dépôt n° 2363-20210311)

11 mars 2021

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 521 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection de l'habitat des bélugas du Saint-Laurent.

(Dépôt n° 2364-20210311)

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 37 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'offre de congés et de soins de santé physique et mentale pour les travailleurs de la santé.

(Dépôt n° 2365-20210311)

Mme Fournier (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 142 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place du vote par Internet pour les élections municipales de 2021 ainsi que pour les référendums et les élections provinciales.

(Dépôt n° 2366-20210311)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

11 mars 2021

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19;

QU'elle rende hommage aux personnes décédées de la COVID-19 et se souvienne de leur précieuse contribution pour le Québec;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des personnes disparues;

QU'elle offre son soutien à toutes les personnes qui ont souffert et souffrent encore du virus, notamment celles vivant avec des conséquences à long terme sur leur santé;

QU'elle salue l'apport inestimable des femmes et des hommes du réseau de la santé qui ont travaillé sans relâche afin de protéger la santé des Québécois;

QU'elle salue également les efforts des travailleuses et travailleurs qui ont offert des services essentiels dans des circonstances difficiles;

QU'enfin, tous les députés de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à 13 heures aujourd'hui en mémoire des victimes de la COVID-19.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

11 mars 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **816** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la situation humanitaire inquiétante provoquée par la crise majeure qui secoue la république d'Haïti et qui paralyse ses principales institutions depuis des semaines;

QU'elle exprime sa vive inquiétude face aux violences ainsi qu'aux multiples atteintes aux droits et libertés de la population haïtienne;

QU'elle témoigne de notre solidarité sans réserve envers le peuple haïtien et son désir de retrouver une société stable et sécuritaire;

QU'elle appelle les autorités au respect des droits de la personne, au respect de la démocratie et la liberté de presse;

QU'elle reconnaisse l'amitié, la coopération et les liens étroits qui unissent le peuple haïtien et le peuple québécois;

Finalement, à l'image des Nations unies, qu'elle enjoigne toutes les parties à trouver une issue pacifique et favorable au développement d'Haïti.

11 mars 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **817** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Charette, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue les personnalités, organismes, entreprises ou initiatives issues des communautés noires du Québec nommées au Gala Dynastie, qui se sont démarquées dans les domaines de la culture, du divertissement, des médias et du sport;

QU'elle reconnaisse le dynamisme et la créativité dont font preuve les communautés noires du Québec ainsi que l'apport de ces communautés dans la société québécoise;

QU'elle constate que le thème du Gala Dynastie de cette année, « L'ascension des engagés », met en valeur l'extraordinaire mobilisation des communautés noires du Québec, autant francophones qu'anglophones, pour lutter contre le racisme et la discrimination;

QUE l'Assemblée nationale souligne que le Grand Prix dynastie de cette année est décerné aux travailleuses et travailleurs essentiels du domaine de la santé qui sont au front dans la lutte contre la COVID-19, dont bon nombre d'entre eux sont des personnes racisées et issues de l'immigration;

11 mars 2021

QUE l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires du Gala Dynastie : Will Prosper, My Mental Health Matters, la Librairie Racines, Niti Marcelle Mueth, Catherine Verdon-Diamond, Jessica Prudencio, Black Girls From Laval, Émilie Nicolas, Marche contre le racisme, Woke or Whateva, et Gabriela Kinté Garbeau.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **818** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le programme d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QU'aujourd'hui, le 11 mars 2021, l'Assemblée suspende ses travaux à 12 h 25;

QUE les débats de fin de séance puissent se tenir à compter de 13 h 05.

11 mars 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **819** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement;
- la Commission de l'économie et travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;

11 mars 2021

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 19 mars 2021, Mme Rizqy (Saint-Laurent) s'adressera à Mme Guilbault, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Leadership nécessaire pour la prospérité et le développement de la Capitale-Nationale ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 36, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 43.

11 mars 2021

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, ainsi que les amendements transmis par Mme Nichols (Vaudreuil).

Les amendements sont déclarés recevables.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 25, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée lors de la présente séance, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, ainsi que sur l'amendement transmis par Mme Nichols (Vaudreuil).

Le débat terminé, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, procède à la mise aux voix des amendements; à 15 h 07, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021.

11 mars 2021

Les travaux reprennent à 15 h 11.

Du consentement de l'Assemblée, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, procède à la mise aux voix individuelle des amendements de Mme Nichols (Vaudreuil) et à leur lecture.

Est d'abord mis aux voix le premier amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant:

(Vote n° **820** en annexe)

Pour : **46** Contre : **72** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le deuxième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant:

(Vote n° **821** en annexe)

Pour : **46** Contre : **72** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le troisième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **822** en annexe)

Pour : **46** Contre : **72** Abstention : **0**

11 mars 2021

Est ensuite mis aux voix le quatrième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **823** en annexe)

Pour : **46** Contre : **72** Abstention : **0**

Est enfin mis aux voix le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport est adopté par le vote suivant:

(Vote n° **824** en annexe)

Pour : **118** Contre : **1** Abstention : **0**

Adoption

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que le projet de loi n° 65, Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 16 h 26, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 28.

11 mars 2021

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **825** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 65 est adopté.

À 16 h 30, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mars 2021, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 11 mars 2021, à 7 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, et de Mme Picard (Soulanges), les représentants du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 73 Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée

Et, à 14 h 55, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le représentant du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 77 Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

11 mars 2021

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

11 mars 2021

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

(Vote n° 813)
POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (IND)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (IND)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

11 mars 2021

Sur la motion de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

(Vote n° 814)

(Identique au vote n° 813)

Sur la motion de M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs :

(Vote n° 815)

(Identique au vote n° 813)

11 mars 2021

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, conjointement avec Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) :

(Vote n° 816)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette–Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

11 mars 2021

Sur la motion de Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

(Vote n° 817)

(Identique au vote n° 816)

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Charette, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

(Vote n° 818)

(Identique au vote n° 816)

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 819)

(Identique au vote n° 816)

11 mars 2021

Sur le premier amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79 :

(Vote n° 820)

POUR - 46

Anglade (PLQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Rizqy (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Robitaille (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Leduc (QS)	Ouellette (IND)	Tanguay (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Perry Melançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Maccarone (PLQ)	Richard (PQ)	Zanetti (QS)

CONTRE - 73

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (IND)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

11 mars 2021

Sur le deuxième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79 :

(Vote n° 821)

(Identique au vote n° 820)

Sur le troisième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79 :

(Vote n° 822)

(Identique au vote n° 820)

Sur le quatrième amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) à l'article 79 :

(Vote n° 823)

(Identique au vote n° 820)

11 mars 2021

Sur le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire :

(Vote n° 824)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (IND)
Cicccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)

CONTRE - 1

Ouellette (IND)

11 mars 2021

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 825)

POUR - 120

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (IND)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccione (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	